

N. Sarkozy a poussé le régime politique de la Vème République jusqu'à l'extrême, c'est-à-dire jusqu'à l'omnipotence du Président, l'appropriation de la quasi-totalité du pouvoir par un camp, l'atténuation du principe de l'indépendance des pouvoirs et leur soumission au Président. Le régime est complètement déséquilibré (il ne retrouve en fait son équilibre qu'en période de cohabitation).

l'omnipotence du Président

Tout émane du Président. C'est lui qui choisit les ministres, qui les dirige. C'est aussi lui qui décide de ce que seront les lois. Le Parlement (en tout cas l'Assemblée Nationale) n'a guère la possibilité de ne pas suivre les instructions présidentielles.

Ce qui fonde cette omnipotence, c'est le fait que l'élection présidentielle est le fait majeur de la vie politique française. Au point qu'il est dit qu'une fois l'élection faite, il faudrait attendre cinq ans sans critiquer et laisser le Président et le Gouvernement agir sans entrave, le bilan ne devant se juger que par l'élection présidentielle suivante. Par ailleurs, les députés doivent en grande partie leur élection au soutien qu'ils apportent au nouveau Président.

Cette idée n'est pas moderne : d'abord, un homme seul ne peut pas décider sur tous les sujets. Il n'y a pas de surhomme infaillible. Or la société est devenue si complexe qu'il faut multiplier les centres de réflexion et de décision au lieu de tout résumer à un seul homme. Même s'il est entouré de conseillers, seraient-ils tous d'excellente qualité, c'est quand même le Président qui prend la décision finale. Par ailleurs, cinq ans, c'est beaucoup trop long ; ça ne correspond plus au rythme actuel des sociétés.

Autre conséquence. Dès lors que l'élection présidentielle fonde la politique qui sera suivie pendant cinq ans, les engagements pris à ce moment là ont en quelque sorte force de loi. Même si l'évolution rend ces engagements obsolètes ou inopportuns, ils doivent malgré tout être mis en œuvre. Qui ne comprend que la crise économique actuelle remet en cause certains points du programme de Sarkozy (si ce n'est même toute sa philosophie) ?

l'appropriation de la quasi-totalité du pouvoir par un camp

Trop peu de place est faite aux oppositions. Cela résulte en partie du mode de scrutin qui ne permet pas la représentation des minorités. Par ailleurs, l'opposition dispose de trop peu de moyens d'expression et de contrôle. Ce n'est pas parce que la minorité est la minorité qu'elle n'a pas raison dans certains cas. Cet étouffement de l'opposition s'est illustré lors du débat sur le travail du dimanche où, du fait de la limitation du temps de parole, l'opposition n'a plus pu défendre ses amendements. Cela, bien sur, est absurde et nuit au travail législatif. Comment améliorer un texte si l'on ne peut plus en discuter ?

l'atténuation du principe de l'indépendance des pouvoirs et leur soumission au Président

Il y a quatre pouvoirs : l'exécutif, le législatif, le judiciaire, le médiatique. N. Sarkozy entend que tous les pouvoirs lui soient subordonnés : suppression du juge d'instruction indépendant, désignation et révocation des présidents des chaînes de radio et de télévision publiques etc.

Voilà succinctement le constat.

Il convient à mon sens de proposer une **rupture totale** avec ce régime politique et de changer les règles du jeu, donc de **changer de république**.

Revenir à un Président arbitre et à un Premier ministre qui gouverne n'abolirait pas complètement les défauts présentés ci-dessus. Mais surtout, le fait que le Président soit élu au suffrage universel continuerait de faire de cette élection la clef de voûte du système politique. Or c'est bien cela qu'il faut changer. Par ailleurs, les français sont attachés au fait d'élire leur Président, d'où le faible taux de l'abstention à l'élection présidentielle. On ne peut pas revenir sur le principe de l'élection du Président au suffrage universel.

Dès lors, comment empêcher le déséquilibre institutionnel ? **La seule solution à mon sens est d'instituer en France un véritable régime présidentiel, à l'américaine, avec séparation absolue des pouvoirs.** Le seul obstacle c'est que cela ne correspond pas à la tradition française. Mais est-ce suffisant pour empêcher que la France connaisse enfin un régime politique moderne et équilibré ?

Avantages :

- On ne choisit au moment de l'élection présidentielle que la personne qui exercera la totalité du pouvoir exécutif et représentera la République. Mais pas celui dont tout émane puisque les autres pouvoirs seront complètement indépendants de lui.
- On peut changer la loi électorale et instaurer un système exclusivement ou partiellement proportionnel qui permette la représentation des minorités. Il n'y a plus d'exigence de majorité pour empêcher le renversement du gouvernement, puisque l'exécutif ne peut plus être renversé. Du coup, les courants minoritaires n'ont plus à être bridés puisque la loi n'est plus que le résultat d'une majorité d'idées au Parlement (indépendance du législatif).
- On peut accélérer le rythme démocratique pour le rendre compatible avec le rythme des sociétés modernes. Par exemple, on peut envisager des élections tous les quatre ans.
- On retrouve l'indépendance totale du pouvoir judiciaire et de l'audiovisuel.

Sur un plan plus tactique, une telle proposition qui permet d'offrir au pays une véritable alternative au régime de Sarkozy et surtout la perspective d'un changement réel et profond, présente trois avantages :

- Sauf à l'extrême gauche, tous les autres partis ne remettent pas en question la Vème République. En proposant un nouveau système politique, le MODEM s'assurerait une position originale. Le MODEM pourrait faire du changement des institutions l'enjeu principal de l'élection présidentielle de 2012.
- François Bayrou ne peut plus être caricaturé comme un assoiffé de pouvoir (à l'instar de N. Sarkozy) puisqu'il propose la limitation du pouvoir présidentiel, donc du pouvoir auquel il aspire.
- Une majorité de français peut adhérer au système proposé. Notamment les petits partis peuvent préférer un candidat qui leur offre la possibilité d'une représentation grâce à l'instauration de la proportionnelle à un candidat sortant qui veut les maintenir en dehors du champ démocratique pour cinq ans encore. Ainsi l'extrême gauche peut ne pas renvoyer dos à dos les deux candidats, même si elle les juge tous deux de droite.

Evidemment, la proposition d'instaurer un régime présidentiel en France doit être travaillée par les constitutionnalistes du MODEM. Notamment, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de blocage des institutions en cas de désaccord entre l'exécutif et le législatif. C'est en réalité le seul problème posé par ce type de régime.